

CONDITIONS GENERALES ESS-STLUC

Généralités:

Les cours se pratiquent par tous les temps

Pour les mineurs, le port du casque est obligatoire durant les cours.

Les cours se paient d'avance

L'enseignant, seul, est compétent pour apprécier une situation impliquant de différer, raccourcir ou annuler une leçon. Ce dernier peut également opter pour l'exclusion d'un enfant pour juste motif et ce, sans garantie de remboursement.

Seuls, les certificats médicaux valables (selon conditions d'assurance annulation) peuvent être pris en compte pour d'éventuels remboursements par la couverture annulation

Les participants mineurs ou majeurs doivent être assurés contre les accidents ainsi que le rapatriement vers un centre médical ou hospitalier.

L'ESS St-Luc décline toute responsabilité en cas d'accident.

Cours privés:

Maximum de 4 personnes par leçon

L'enseignant, seul, est apte à reporter ou annuler le cours en cas d'absence ou de retard du client.

Un élève ne se présentant pas aux cours ne bénéficiera d'aucun remboursement ou autre prestation compensatoire et l'intégralité de la leçon est due.

Seules les annulations effectuées au minimum 12h. à l'avance sont susceptibles d'être remboursées, de plus, une taxe d'annulation de 10% sera perçue dans tous les cas. Egalement en cas de couverture annulation prise à L'ESS St-Luc.

Cours collectifs:

ATTENTION !!! À ne pas oublier le WARM-UP qui fait partie intégrante du cours collectifs

Enfants acceptés dès 3 ans chez SNOWLI et jusqu'à 14 ans dans les autres cours.

Les monitrices ayant déjà fort à faire avec les enfants nous prions les parents de leur faire confiance et de ne pas intervenir dans les cours

L'école de ski n'est en aucun cas tenue de fournir une prestation de cours collectifs en cas de nombre insuffisant d'élèves par classe.

Annulation de cours privés ou collectifs

Peut-être êtes-vous déjà assurés par une assurance annulation de voyage ou vous pourriez éventuellement assumer ce risque?

Toujours est-il que les cours réservés sont dus et que l'ESS St-Luc vous offre la possibilité de contracter une couverture en cas d'annulation. Pour une majoration d'environ 5% du prix de vos leçons, cette dernière vous permet de ne plus avoir ce désagréable sentiment de devoir payer une prestation non-utilisée. Appelez-nous et vous obtiendrez tous les renseignements complémentaires souhaités.